DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS RÉPUBLIQUE I

Envoyé en préfecture le 15/07/2020 Reçu en préfecture le 15/07/2020

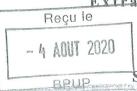
Affiché le

ID: 062-216208421-20200702-20200702 D15-DE VILLE DE V**ENDIN-LE-VIE**IL

## ARRONDISSEMENT

DE **LENS** 

CANTON DE WINGLES



Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

Séance du 02 JUILLET 2020

L'An Deux Mille Vingt, Le Deux Juillet à Dix-Huit Heures Trente, Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic GAMBIEZ, Maire, en suite de convocation en date du 25 juin 2020 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents tous les Membres en exercice sauf MM. PONTIÉ M., MACHU M., DALEBA S., HERBAUX D., MACKOWIAK M., GODART J.-N. et VANDERVOODE M., absents, excusés, qui ont donné procuration respectivement à MM. HOUZIAUX C., VALCKE M., CALLOT F., DRELON D., CIESIELSKI N., DRELON D. et VAN BEVER V.

Objet

Madame Carine BANAS est élue Secrétaire,

La séance ouverte, Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'une enquête publique environnementale se déroule du 22 juin 2020 au 24 juillet 2020. Elle concerne la demande d'autorisation de l'extension du plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la SAS MC CAIN ALIMENTAIRE - située zone industrielle de la Motte du Bois – 62440 Harnes.

Que la production quotidienne de 720 tonnes de frites et 41 tonnes de flocons engendre des résidus qui sont traités directement sur place en station d'épuration. Les boues déshydratées résultant de l'épuration des déchets sont valorisées en filière d'épandage agricole depuis plusieurs années, et permettent de satisfaire toute ou partie des besoins en éléments fertilisants.

Aujourd'hui, le périmètre parcellaire d'épandage est désuet et insuffisant pour permettre une valorisation totale des boues.

C'est pourquoi, la SAS Mc CAIN Alimentaire réalise une demande d'autorisation d'extension de son périmètre d'épandage.

Pour cette extension, 46 exploitations ont mis à disposition des parcelles réparties sur 100 communes, 70 localisées dans le Pas-de-Calais dont la Commune de VENDIN LE VIEIL.

Notre Commune est concernée par les parcelles :

- ZA27; 31; 176 (EARL du Maraichon)
- ZA12; 13; 16; 17; 18; 19 (HOUILLIEZ Benoît)

Monsieur Dominique BOIDIN, Commissaire-Enquêteur sera encore présent en mairie de Harnes le mercredi 8 juillet 2020 de 8h30 à 12h00, le jeudi 16 juillet 2020 de 13h30 à 17h00 et le vendredi 24 juillet 2020 de 13h30 à 17h00, afin de recevoir les observations que peut susciter cette exploitation.

L'avis du Conseil Municipal est sollicité afin de donner son avis sur la demande d'autorisation formulée par la société MC CAIN.

Enquête publique. Demande d'autorisation de l'extension du plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la SAS MC CAIN ALIMENTAIRE.

Envoyé en préfecture le 15/07/2020 Reçu en préfecture le 15/07/2020 Affiché le

ID: 062-216208421-20200702-20200702\_D15-DE

Invité à délibérer, Le Conseil, ouï cet exposé,

Les votes ayant donné les résultats suivants :

Pour: 29 - Contre: 0 - Abstention: 0

Emet un avis favorable sur ce dossier, sous réserve de la stricte observation de la réglementation en la matière qui sera prescrite par Messieurs les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait certifié conforme,

LE MAIRE,

Ludovic GAMBIEZ